

**RENCONTRES DE L'ÉCOLE DOCTORALE D'HISTOIRE  
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE**

**Retrouver le paysage ? Intérêts, sources et méthodes**

**Le 24 mars 2018**

**Salle Marc Bloch (17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris)  
de 9h30 à 12h30**

**Coordinateurs : Grégoire BINOIS**

**Introduction de Thibault BECHINI, Grégoire BINOIS, NOËMIE LUCAS et CLARA STEVANATO**

**Clara STEVANATO, *Les témoignages épigraphiques comme sources révélatrices des paysages anciens entre nature et culture***

Comment à partir des témoignages épigraphiques peut-on détecter, reconstruire les paysages et les espaces habités par les membres de l'aristocratie sénatoriale en Cisalpine, soit *grosso modo* le nord de l'Italie ? L'arc chronologique considéré couvre la période comprise entre la République tardive, qui coïncide avec l'époque de la romanisation dans cette zone de la péninsule, et les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles ap. J.-C. Il s'agit d'observer les modalités de la reconstruction des paysages qui ont été concernés par la présence et l'intervention matérielle et idéologique des sénateurs romains en Italie.

Pour retracer le profil de ces paysages, à la fois « physiques » et culturels, l'épigraphie constitue un moyen efficace et l'inscription devient une source en quelque sorte « révélatrice ». L'étude des inscriptions, en particulier funéraires, honorifiques et votives, permet en effet de reconnaître un paysage sur lequel l'homme devait avoir agi en s'imposant sur l'environnement et d'établir les fonctions attribuées aux divers espaces.

Les inscriptions, parfois en concertation avec les données archéologiques, renseignent par exemple sur l'emplacement précis et l'extension de certaines propriétés foncières ou villas ayant appartenues à l'aristocratie romaine, ou encore sur les lieux destinés à la sépulture ou à un culte célébré sous forme privé.

**Grégoire BINOIS, *Analyses paysagères et aménagements militaires en Basse-Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle***

Le cours de la rivière de Lauter, en Basse-Alsace, a connu une occupation militaire constante au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les armées françaises y ont mis en place un système de fortifications qui, sur une longueur de près de 25 km, a profondément changé la physionomie, les usages et les représentations de l'espace. Il s'agit ici de saisir les conséquences de la confrontation de deux lectures paysagères d'un même terrain. Alors que les populations civiles continuaient de l'envisager sous le prisme d'un paysage rural, les militaires tentaient d'y imposer une autre grille de lecture, marquée par les impératifs guerriers. Cette confrontation, parfois violente, est la clef de compréhension des mutations qu'a connues la région. Progressivement, le principe d'une alternance paysagère fut négocié et adopté, modifiant en profondeur les rapports entretenus entre l'armée, les civils et le terrain. En changeant la focale, l'exemple permet de montrer la richesse du

concept de paysage pour penser l'inscription de la guerre dans l'espace.

**Thibault BECHINI, *Saisir le paysage mouvant. Du terroir à la banlieue : une histoire de l'Est marseillais (fin XIX<sup>e</sup> siècle – début XX<sup>e</sup> siècle)***

À compter des années 1850, la banlieue Est de Marseille se développe le long de la vallée de l'Huveaune, sous l'effet d'un double processus d'urbanisation et d'industrialisation. On assiste à un bouleversement tant des structures foncières (morcellement des domaines ruraux) qu'agricoles (apparition d'une agriculture irriguée) et sociales (urbanisation progressive sous l'effet de l'immigration, en grande partie italienne). Ces mutations ont des conséquences directes sur l'organisation paysagère de cet espace, qui de « terroir » à vocation rurale devient banlieue usinière.

Comment saisir ce paysage mouvant, ce moment de transition où la campagne se mue peu à peu en espace urbain ? Comment les contemporains, tout à la fois acteurs et spectateurs de cette mutation, ont-ils parfois cherché à nier ces bouleversements paysagers en cultivant une représentation folklorisante de la campagne provençale ?

Afin de répondre à cette double interrogation, l'accent est mis sur les processus à l'œuvre dans la production du paysage. On tente de restituer la processualité d'un paysage constamment mouvant du fait de l'accélération des processus d'urbanisation et d'industrialisation au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Parallèlement, on fournit une analyse critique de l'essentialisation dont les paysages de la campagne marseillaise ont pu faire l'objet à la même époque, au travers de la production d'une iconographie et de discours qui s'attachent aux traits dominants du « paysage provençal » – la vigne, l'olivier, les collines – tout en occultant la réalité des processus d'urbanisation et d'industrialisation.

**Noémie LUCAS, *Lectures et mutations des marais bas-iraquiens (al-Baṭā'ih) aux premiers siècles de l'Islam***

La région du sud de l'Irak actuel, ou Basse-Mésopotamie, constitue un paysage singulier. Wilfried Thesiger publiait ainsi en 1964 une étude, ou plutôt un récit, *The Marsh Arabs (Les Arabes des marais)*, racontant son « expédition » au cœur des marais irakiens et de sa société.

Caractérisée par une multiplicité de paysages, la région appelée Iraq – ou Sawād – à l'époque islamique, comprenait déjà, dans le sud, des marais ou grand marécage désignés en arabe par le terme de *al-Baṭā'ih* (pl. *al-Baṭā'ih*).

Par nature mouvants aussi bien dans le temps que dans l'espace, les marais bas-iraquiens constituent un paysage qui ne peut être appréhendé que dans sa processualité. Notre objectif est de démontrer pourquoi et en quoi.

L'historien des débuts de l'Islam ne peut retrouver ce paysage que par le truchement des sources littéraires (car les cartes ne peuvent être lues sans les textes qui les accompagnaient). Il s'agit de mettre en évidence différentes lectures de ce paysage des marais bas-iraquiens en ce qu'elles permettent de prendre la mesure de leur mobilité en rendant compte, volontairement ou non, des processus aussi bien naturels que sociaux. Il importe aussi d'évaluer dans quelle mesure les marais demeurent un paysage qui se dérobe au regard du descripteur.

**Conclusion de Grégory Quenet, Professeur en histoire de l'environnement à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines**